Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-213502503-20260428-2026_003CCAS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALEDE SAINT-ARMEL (ILLE-ET-VILAINE)

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 28 avril 2026 à 19h30, le conseil d'administration convoqué le 22 avril 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. CHEREL Ludovic, président

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 12

Présents : M. Ludovic CHEREL, M. Jérôme ROUVRAIS, Mme COHIGANC Isabelle, Mme GIBOIRE Laëtitia, Mme PHILIPPE Fanny, M. DIVET Aurélien, Mme RAMAGE Marie-France, Mme GARDET Aléxiane, Mme LIMBACH Anne, Mme TASCON Soizic, Mme BELLANGER Jocelyne, Mme GRISARD Annyvonne

Absents excusés : M. François PETITJEAN

2026-003 – BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif 2026 du Centre Communal d'Action Sociale peut se résumer comme suit :

BUDGET CCAS

Budget primitif 2026	
Section fonctionnement	
Dépenses	**22 046,01€**
Recettes	**22 046,01€**
Section investissement	
Dépenses	**0**
Recettes	**0**
Excédent d'investissement	**0**

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le budget primitif 2026 tel qu'énoncé ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

Le Président,
M. CHEREL Ludovic

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ★ Saint Armel

Dépôt en Préfecture
d'Ille-et-Vilaine
Le
Affiché à la Mairie le

Po
F. DELANOE